

### **Muséum d'Histoire Naturelle - Exposition sur la météorologie - Réaffectation de subvention**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Par décision du 14 octobre 1991 (réf. 91F6106), le Ministère de la Recherche et de l'Industrie informait M. le Député-Maire de son intention d'attribuer à la Ville de Besançon / Muséum d'Histoire Naturelle, une subvention de 200 000 F pour la réalisation d'une exposition sur les méthodes de la météorologie nouvelle et ses actions d'accompagnement (animations en milieu scolaire).

Il est proposé au Conseil Municipal d'encaisser cette somme :

- . en recettes au chapitre 903.61 / article 1051 (subvention de l'Etat) 90008 / code service 41032
- . en dépenses au même chapitre / article 2147 (autre matériel, outillage et mobilier) 90008 / code service 41032.

Cette somme servira à l'acquisition des appareils et matériels nécessaires à la mise en place de l'exposition.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.